



ENTRETIEN DE MILIEUX HUMIDES



Public

- Agents de mairie
- Salariés d'entreprises d'aménagement paysager
- Demandeurs d'emploi



Objectifs

- Rappeler les connaissances techniques sur la prévention
- Réaliser des travaux d'entretien et de restauration de cours d'eau ou d'un plan d'eau et de leurs abords



Durée

- 7 jours



Dates

- 2 à 3 jours par mois, étalés sur 3 mois (6-7 janvier, 4 et 10 février, 18, 20 et 31 mars)



Financements possibles

- 735 euros
- Demandeur d'emploi : prise en charge possible à 100% (France Travail)
- Salarié : prise en charge par employeur, à 50% remboursé (Ociapiat)
- Autres publics : mobilisation CPF ou nous contacter